

1406
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 263 Zone d'Activité La Hutte aux Renards - St Aubin du Pavail,
35410 CHATEAUGIRON

Les soussignées :

La société AEG HOLDING, dont le siège est 18 rue Simone Veil - Ossé, 35410 CHATEAUGIRON, représentée par son Président, Monsieur Antoine GUERIN
Madame Aurore LEBouc, demeurant

agissant en qualité de seules associées de la société 1406, société civile immobilière au capital de 2 000 euros, dont le siège est 263 Zone d'Activité La Hutte aux Renards - St Aubin du Pavail, 35410 CHATEAUGIRON,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 24 juin 2026,

Nomment en qualité de gérantes de la Société pour une durée illimitée
la société AEG HOLDING, Société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé 18 rue Simone Veil - Ossé 35410 CHATEAUGIRON
Madame Aurore LEBouc,
née le 14 juin 1995 à RENNES (35)
demeurant

La société AEG HOLDING et Madame Aurore LEBouc disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté, stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux.

La société AEG HOLDING et Madame Aurore LEBouc acceptent les fonctions de gérantes qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappées d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 24 juin 2026 date convenue de manière certaine entre les parties nonobstant d'éventuelle(s) signature(s) électronique(s) postérieure(s).

La société AEG HOLDING
Représentée par Monsieur Antoine GUERIN

DocuSigned by:
 **Antoine GUERIN**
BD250F1F872E4A4...

Madame Aurore LEBouc

Signé par :
 **Aurore LEBouc**
C4AAB5B1429D456...